

COUPE DE LA REUNION DE VTT-DESCENTE CULTURE VELO

1^{ère} Manche

DH RIDING COMPANY

Dimanche 04 Février 2018

Lieu : Piste Les Makes – SAINT-LOUIS

RECONNAISSANCES :

Les reconnaissances sont libres, c'est une piste permanente ouverte toute l'année.

HORAIRES DIMANCHE 04 FEVRIER 2018 :

-**07h00** : Accueil, Emargements des Pilotes à l'arrivée jusqu'à 9h00

-**9h15** : Fermeture de la piste

-**9h30** : 1^{ère} Manche

2^{ème} Manche : 40 min après le passage du dernier pilote de la 1^{ère} Manche.

Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie : SCRATH, Enduro, Hommes, Master1, Master2, Juniors, Cadets, Minimes, Dames, Non-Licenciés (15 ans et +)

Enduros : fourche simple T débattement limité à 180 mm, 2 chronos cumulés et liaison en VTT, avant la première et deuxième manche obligatoire.

Les pilotes devront informer l'organisation (0692772038) ou leur club respectif lors de leur inscription et signer leur émargement du jour dans la catégorie Enduro.

-POUR LES ENDUROS REMONTEE EN VELO PAR LA ROUTE OBLIGATOIRE AVANT LA DEUXIEME MANCHE :

LES ENDURISTES seront regroupés en début de liste de départ pour optimiser le bon déroulement de l'épreuve et dans le but de faire une remontée en groupe conviviale.

TARIFS		
Licenciés	25 euros	+5€ / plaque si oublié
Non licencié (15ans et +)	35 euros	+5€ / caution plaque



PLAQUE : UTILISEZ LES MEMES XC-DH ATTRIBUEES DEPUIS 01 2018

-Les non licenciés (15 ans et +) doivent présenter un certificat médical « pratique du VTT en compétition » de moins de 1 an + une autorisation parentale pour les moins de 18 ans

-Pour rappel Les non-licenciés (15 ans et +) ayant participé à 3 courses cette année ne peuvent pas participer à l'épreuve et ne sont pas comptés dans le classement de la coupe régionale 2018.

Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés en 2017 et avant.

Les tarifs se justifient par : les frais engagés par le club pour l'entretien et l'amélioration de la piste, les denrées mises à disposition des coureurs et la logistique mise en place le jour de l'épreuve.

Inscriptions par ordre de catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional de Cyclisme par mail : fcrun@wanadoo.fr, fax 0692 45 22 55 OU au club organisateur par mail ridingcompany2017@gmail.com avant le vendredi 02 Février 2018 - 12h00.

Arbitres : Thierry ALPHONSE, Eddy GOULJAR, Marie-Annick MASCAREL

Arbitre Adjoint : Arsène BARET

Renseignements : LEBEAU Olivier 0692 77 20 38 / PAGE Facebook RIDING COMPANY MTB CLUB

*Coupe de La Réunion de VTT-DH 2018 : le classement final se fera sur 6 manches (12p – 2 Jokers).
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.
Bonne course à tous.*